



Acadian Affairs
Affaires acadiennes

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs énoncés dans le plan de services en français 2010-2011

Affaires acadiennes

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs énoncés dans le plan de services en français 2010-2011

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Au cours de l'exercice 2010-2011, l'Office des affaires acadiennes a offert des services et des conseils stratégiques aux organismes gouvernementaux afin de renforcer la capacité du gouvernement de la Nouvelle-Écosse d'offrir des services en français. Les services offerts incluent la traduction, la formation linguistique en français pour les fonctionnaires provinciaux, et le financement pour élaborer et mettre en œuvre des services en français ainsi que pour appuyer les initiatives de la communauté acadienne et francophone. Les Affaires acadiennes ont également maintenu le dialogue avec la communauté acadienne et francophone en participant à des activités et à des réunions avec les intervenants.

Le présent rapport contient les progrès réalisés par l'Office des affaires acadiennes par rapport aux buts et objectifs énoncés pour l'exercice 2010-2011 en matière de développement et de prestation de services en français.

À la suite d'un remaniement ministériel le 11 janvier 2011, l'Office des affaires acadiennes a été intégré au nouveau ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine. Les buts, objectifs et mesures pour 2011-2012 des Affaires acadiennes, à titre de division du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine, se trouvent dans le plan de services en français 2011-2012 du Ministère.

Original signé

Vaughne Madden

INVENTAIRE DES SERVICES EN FRANÇAIS – AFFAIRES ACADIENNES

Les services offerts par les Affaires acadiennes incluent :

- Offrir des services de traduction aux entités du gouvernement provincial.
- Coordonner et financer la formation linguistique en français et les dîners-causeries en français pour les fonctionnaires du gouvernement provincial.
- Animer des ateliers d'une journée visant à sensibiliser les fonctionnaires aux besoins et aux priorités de la communauté acadienne et francophone ainsi qu'aux obligations du gouvernement relativement à la prestation de services en français.
- Offrir de l'aide aux institutions publiques afin d'établir des relations et de maintenir un dialogue continu avec les intervenants de la communauté acadienne et francophone, y compris la prestation de services en français lors des consultations.
- Offrir des conseils et de l'aide financière aux institutions publiques pour l'élaboration et la prestation de programmes, de politiques et de services qui répondent aux besoins de la communauté acadienne et francophone.
- Fournir le matériel du programme d'identification visuelle *Bonjour!* aux institutions publiques désignées afin d'encourager et de promouvoir l'offre active de services en français.
- Appuyer les initiatives menées par la communauté acadienne et francophone et qui contribuent à son essor et à son développement.

- Encourager et reconnaître l'excellence dans la prestation de services en français.

Tous les communiqués de presse et documents publics des Affaires acadiennes sont publiés en français et en anglais. Un rapport annuel bilingue sur les progrès effectués par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en matière de prestation de services en français est publié par les Affaires acadiennes et déposé à l'Assemblée législative.

PROGRÈS RÉALISÉS PAR RAPPORT AUX BUTS ET OBJECTIFS EN 2010-2011

Le tableau 1 présente les progrès réalisés par l'Office des affaires acadiennes dans l'atteinte des buts et objectifs établis pour l'exercice financier 2010-2011. Les faits saillants incluent :

Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration à l'appui de la *Loi sur les services en français*.

- L'examen des services offerts en français par le gouvernement provincial a été effectué à l'aide de trois sondages, le premier pour les institutions publiques désignées, le deuxième pour les organismes communautaires acadiens et francophones et le troisième pour les membres du public. Quatorze recommandations ont été formulées pour guider les institutions du gouvernement de la Nouvelle-Écosse vers des progrès continus en matière de prestation de services en français.
- Les domaines prioritaires de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, c'est-à-dire le développement économique francophone et l'immigration francophone, ont été appuyés au cours de l'exercice 2010-2011.

Consulter, planifier, élaborer et fournir de services en français dans les secteurs prioritaires

- Une aide financière de plus de 881 000 \$ a été versée en vertu de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français à 15 institutions publiques désignées et deux institutions non désignées afin d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives sur les services en français.
- Un total de 791 places dans des cours de français ont été coordonnées et financées pour des fonctionnaires provinciaux à Amherst, Greenwood, Halifax, Petit-de-Grat, Sydney, Truro et Tusket.
- Plus de 1,7 million de mots ont été traduits, augmentant ainsi la quantité d'information du gouvernement disponible en français, y compris des publications, des discours, de la correspondance, du contenu de sites Web et des communiqués de presse pour 59 institutions du gouvernement.
- Les Prix d'excellence *Bonjour!* pour les services en français ont été décernés à des fonctionnaires.

Appuyer la communauté acadienne et francophone dans son développement à long terme et sa durabilité.

- Une somme de plus de 128 000 \$ a été versée à l'appui des initiatives de la communauté acadienne et francophone.

Tableau 1 – Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
Affaires acadiennes

Objectif	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
<p><u>Objectif 1 – Cadre de travail et politique</u> Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la <i>Loi sur les services en français</i>.</p>	<p>1.1 – Cadre administratif et stratégique L'Office des affaires acadiennes et le ministre s'acquittent de leurs obligations prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Publier un plan annuel de services en français. - Publier un rapport annuel qui présente les progrès effectués par le gouvernement en ce qui a trait aux améliorations considérables et mesurables aux services en français offerts en Nouvelle-Écosse. - Coordonner, en collaboration avec le Comité de coordination des services en français, un examen des services en français offerts par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse afin d'évaluer l'efficacité du <i>Règlement sur les services en français</i> et consulter les intervenants de la communauté et du gouvernement. Le <i>Règlement</i> exige que l'examen soit être terminé en juillet 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le plan de services en français 2010-2011 a été publié sur le site Web des Affaires acadiennes. - Le <i>Rapport d'étape 2010 sur les services en français offerts par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse</i> a été déposé à l'Assemblée législative le 22 octobre 2010 par le ministre des Affaires acadiennes et distribué aux dirigeants communautaires et gouvernementaux. Le rapport compilait l'information reçue de 34 institutions publiques désignées. Parmi les améliorations considérables signalées, on indique que les résultats d'un sondage effectué en 2009 auprès de tous les employés du gouvernement démontrent que 12,7 % des employés se sont placés à un niveau avancé ou intermédiaire en français, ce qui est presque le double du résultat obtenu en 2003. - L'examen des services en français offerts par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a été effectué à l'aide de trois sondages, le premier pour les institutions publiques désignées, le deuxième pour les organismes communautaires acadiens et francophones et le troisième pour les membres du public. Les résultats du sondage indiquaient, entre autres, que 83 % des répondants des organismes communautaires ont remarqué une capacité améliorée d'offrir des services en français depuis 2006, et 81 % d'entre eux étaient d'accord qu'un plus grand nombre d'employés du gouvernement provincial offraient activement des services en français. En tout, 70 % des répondants du public étaient d'avis que les services en français

Objectif	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
<p><u>Objectif 1 – Cadre de travail et politique</u> Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la <i>Loi sur les services en français</i>.</p>	<p>1.1 - Cadre administratif et stratégique (suite)</p>	<p>- Contribuer aux initiatives prioritaires de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne et participer à la conférence annuelle en juin 2010.</p>	<p>s'étaient améliorés depuis 2006. Quatorze recommandations ont été formulées pour guider les institutions du gouvernement de la Nouvelle-Écosse vers des progrès continus en matière de prestation de services en français.</p> <p>- Le personnel a appuyé la participation du ministre des Affaires acadiennes à la rencontre annuelle de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne à Yellowknife (juin 2010). Les domaines prioritaires de la Conférence en 2010-2011 étaient le développement économique francophone et l'immigration francophone.</p> <p>- Du financement a été offert à l'appui de la participation de représentants de trois organismes communautaires (Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse et Université Sainte-Anne) au Pré-congrès national de Metropolis sur l'immigration francophone au Canada en mars 2011.</p>
	<p>1.2 – Responsabilités des institutions</p> <p>Les institutions publiques désignées s'acquittent mieux de leurs obligations prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement.</p>	<p>- Présider et assurer le leadership du Comité de coordination des services en français et des sous-comités pour l'atteinte des résultats prévus chaque année.</p> <p>- Aider les institutions publiques désignées à élaborer et mettre en œuvre leurs plans de services en français.</p> <p>- Faire des présentations aux institutions publiques désignées au sujet de leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i>.</p>	<p>- Les Affaires acadiennes ont présidé les réunions du Comité de coordination des services en français. En tout, 25 institutions publiques désignées étaient représentées, et le travail du Comité a mis l'accent sur les meilleures pratiques, les lignes directrices relatives aux services en français, les attentes liées aux services offerts par des tiers, la mise en œuvre du plan d'action pour l'examen des services en français et le suivi des recommandations découlant de l'examen.</p> <p>- Des conseils en matière de politiques au sujet des services en français ont été offerts aux institutions publiques désignées.</p> <p>- Des présentations ont été données aux institutions publiques désignées, y compris la Commission d'aide juridique de la Nouvelle-Écosse, pour les sensibiliser</p>

Objectif	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
			davantage à la <i>Loi sur les services en français</i> et à son règlement, et aux ressources disponibles pour le développement et la prestation de services en français.
<p><u>Objectif 2 – Prestation de services en français</u> Consulter; planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p>	<p>2.1 – Consultations Les institutions publiques désignées offrent des services permettant de mieux répondre aux besoins prioritaires de la communauté acadienne et francophone qui ont été établis pendant les consultations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir du financement et d'autre type de soutien aux institutions publiques désignées afin de les aider à offrir des services en français lors des consultations publiques. - Encourager la communauté acadienne et francophone à participer aux possibilités de participation citoyenne qui leur sont présentées. - Encourager le dialogue entre les institutions publiques désignées et les intervenants de la communauté acadienne et francophone. - Maintenir et favoriser les relations avec les organismes de la communauté acadienne et francophone. 	<ul style="list-style-type: none"> - Deux projets ont été financés afin de permettre au ministère de la Promotion et de la Protection de la santé et au ministère des Services communautaires (Stratégie à l'intention des enfants et des jeunes) de consulter la communauté acadienne et francophone. - De l'aide a été offerte aux institutions du gouvernement pour les aider à déterminer qui sont les intervenants communautaires. - Des partenariats ont été encouragés entre le gouvernement et les intervenants communautaires, par exemple le ministère des Services communautaires et le Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse, les ministères de la Santé et de la Promotion et de la Protection de la santé et le Réseau Santé Nouvelle-Écosse, le ministère du Travail et du Développement de la main-d'œuvre et le Réseau acadien des intervenants en employabilité, l'Office de l'immigration et le Comité directeur pour l'immigration francophone, ainsi que le ministère des Aînés et le Regroupement des aînées et aînés de la Nouvelle-Écosse. - Un dialogue a été encouragé entre le personnel du projet <i>Community Counts</i> du ministère des Finances, le Réseau de développement économique et d'employabilité Nouvelle-Écosse et la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse afin de s'assurer que l'outil en ligne <i>Community Counts</i> répond aux besoins de la communauté acadienne et francophone en matière de statistiques et d'information. - Les Affaires acadiennes ont assuré leur représentation continue au conseil d'administration du Réseau Santé

Objectif	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
	2.1 – Consultations (suite)		Nouvelle-Écosse, ainsi qu'au Réseau acadien des intervenants en employabilité et au groupe de travail responsable de la préservation et de la promotion du marais de Belle-Isle.
<p><u>Objectif 2 – Prestation de services en français</u> Consulter; planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p>	<p>2.2 – Communications internes</p> <p>Les fonctionnaires connaissent mieux l'approche du gouvernement en français. Ils sont davantage conscients des questions d'ordre culturel liées à la communauté acadienne et francophone et des exigences liées à la communication en français; ils font la promotion des services en français auprès du public.</p>	<p>- Offrir l'atelier <i>Coup d'œil sur l'Acadie</i> aux fonctionnaires afin de les sensibiliser davantage à la <i>Loi sur les services en français</i> et aux besoins de la communauté acadienne et francophone; faire la promotion de l'atelier en collaboration avec la Commission de la fonction publique et le Comité de coordination des services en français.</p> <p>- Offrir l'atelier à l'extérieur de la région d'Halifax.</p> <p>- Promouvoir l'utilisation du programme d'identification visuelle <i>Bonjour!</i> auprès des institutions publiques désignées.</p>	<p>- Dix séances de l'atelier <i>Coup d'œil sur l'Acadie</i> ont été tenues à Pointe-de-l'Église, Halifax et Pubnico Ouest. Au total, 68 personnes ont participé à l'atelier.</p> <p>- La promotion de l'atelier a été effectuée lors de présentations aux employés du ministère des Services communautaires, du ministère de la Santé, et du ministère de la Promotion et de la Protection de la santé, ainsi qu'à une réunion des gestionnaires régionaux de Services Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités.</p> <p>- Le matériel de promotion de l'atelier a été conçu et imprimé, y compris 550 affiches et 1 000 cartes d'affaires, et distribué aux institutions publiques désignées.</p> <p>- L'atelier <i>Coup d'œil sur l'Acadie</i> a été offert à plus grande échelle grâce à un partenariat avec le Réseau Santé Nouvelle-Écosse et le Consortium national de formation en santé. Neuf séances ont été offertes dans les régies régionales de la santé de la Nouvelle-Écosse, auxquelles 69 professionnels des soins de santé ont participé.</p> <p>- Cinq dîners-causeries en français ont été organisés à l'intention des fonctionnaires (57 participants).</p> <p>- Le matériel <i>Bonjour!</i> a été distribué aux institutions publiques désignées; voir l'objectif 2.4 pour des renseignements supplémentaires.</p>

Objectif	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
<p><u>Objectif 2 – Prestation de services en français</u> Consulter; planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p>	<p>2.3 – Communications avec le public</p> <p>Les intervenants clés et la communauté comprennent mieux l'approche adoptée par le gouvernement pour offrir des services en français, ainsi que les programmes et les services qui leur sont offerts.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les institutions publiques désignées de leurs obligations en matière de traduction des renseignements publics par la promotion et la distribution des lignes directrices pour la traduction et pour la communication en français. - Offrir des traductions précises et en temps opportun. - Faire la promotion des services de traduction offerts. - Embaucher un traducteur supplémentaire pour augmenter la capacité d'offrir des services de traduction à l'interne. - Offrir de l'aide aux institutions publiques désignées afin de leur permettre d'augmenter le nombre de publicités en français dans les médias francophones de la province. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des présentations ont été données aux institutions publiques désignées au sujet des services de traduction offerts par les Affaires acadiennes. - Plus de 1,7 million de mots ont été traduits, y compris des publications, des discours, de la correspondance, des sites Web et des communiqués de presse pour 59 institutions gouvernementales. - La traduction de l'information parlementaire, y compris des sections du site Web de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, s'est poursuivie (avec le financement du projet Noria de l'Assemblée parlementaire de la francophonie). - Une quatrième traductrice a été embauchée à temps plein. - Le programme de publicité à frais partagés a été élaboré en 2010-2011. Ce programme est géré par Communications Nouvelle-Écosse et vise à aider les institutions publiques désignées à faire la promotion des services gouvernementaux en français en offrant du financement pour les coûts liés à la publicité dans les médias francophones de la Nouvelle-Écosse. Trois ministères (Transports et Renouvellement de l'infrastructure, Promotion et Protection de la santé et Santé) ont utilisé le programme pour cinq campagnes de publicité relatives à des questions de santé et de sécurité. - Cinq communiqués de presse ont été publiés en français et en anglais.

Objectif	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
<p><u>Objectif 2 – Prestation de services en français</u> Consulter; planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p>	<p>2.4 – Prestation de services</p> <p>Les services en français qui sont considérés comme prioritaires sont déterminés, des stratégies ou des approches relatives à la prestation de services sont mises en œuvre, et des services sont offerts.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir du financement aux institutions publiques désignées pour les projets de services en français en vertu de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français. - Communiquer et fournir aux institutions publiques désignées des conseils au sujet des possibilités de financement. - Promouvoir l'utilisation et les avantages du programme <i>Bonjour!</i> à l'échelle du gouvernement; distribuer le matériel relatif au programme aux institutions publiques désignées. - Promouvoir le programme <i>Bonjour!</i> dans la communauté acadienne et francophone comme moyen d'indiquer la disponibilité de services en français (offre active de services). 	<ul style="list-style-type: none"> - Une aide financière de plus de 881 000 \$ a été versée en vertu de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français à 15 institutions publiques désignées et deux institutions non désignées afin d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives sur les services en français. - Une présentation a été donnée aux agents de programme des divisions du Tourisme, de la Culture et du Patrimoine au sujet du financement offert pour les services en français et les initiatives de la communauté acadienne et francophone. - Le matériel <i>Bonjour!</i> suivant a été distribué à 8 institutions publiques désignées supplémentaires : 322 épinglettes, 380 barres d'outils pour le clavier indiquant comment faire les accents en français, 11 outils d'information à spirale, 107 affiches de bureau et 771 articles d'information (affiches, cartes, autocollants, bloc-notes, stylos, signets et brochures). Un total de 37 institutions publiques désignées ont reçu du matériel <i>Bonjour!</i> jusqu'à présent. - Un abonnement au <i>Courrier de la Nouvelle-Écosse</i> a été offert aux sous-ministres et aux coordonnateurs des services en français afin de les tenir au courant des activités, des enjeux, des priorités et des succès de la communauté acadienne et francophone.
	<p>2.5 – Ressources humaines</p> <p>La capacité de la fonction publique d'offrir des services en français a augmenté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les sous-comités sur les ressources humaines et la formation pour la conclusion, la promotion et la mise en œuvre des lignes directrices sur les ressources humaines à l'appui de la mise en œuvre de la <i>Loi sur les services en français</i>. Ces lignes directrices touchent le recrutement d'employés bilingues, l'évaluation de la capacité d'offrir des 	<ul style="list-style-type: none"> - De l'appui a été offert au sous-comité sur les ressources humaines et la formation afin de lui permettre de terminer les lignes directrices sur les ressources humaines relativement aux services en français. Les lignes directrices ont été approuvées par la Commission de la fonction publique en février 2011.

Objectif	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
<p><u>Objectif 2 – Prestation de services en français</u> Consulter; planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p>	<p>2.5 – Ressources humaines (suite)</p>	<p>services en français et la formation linguistique en français.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir des possibilités de formation linguistique en français aux fonctionnaires afin d'améliorer leur capacité en français - Évaluer les pratiques de formation linguistique en français - Évaluer les réponses aux questions sur la capacité linguistique en français du sondage biennal intitulé « How's Work Going? » effectué auprès des employés en 2009." - Faire la promotion des prix auprès du gouvernement et du public et encourager les employés du gouvernement et les membres du public à présenter des candidatures. - Décerner les Prix d'excellence <i>Bonjour!</i> pour les services en français dans chacune des catégories 	<ul style="list-style-type: none"> - Un total de 791 places dans des cours de français ont été coordonnées et financées pour des fonctionnaires provinciaux à Amherst, Greenwood, Halifax, Petit-de-Grat, Sydney, Truro et Tusket. - Les Affaires acadiennes ont collaboré avec la Commission de la fonction publique et l'Université Sainte-Anne pour élaborer un plan visant à faire la transition des inscriptions aux cours de français au programme d'inscription en ligne LearnNet. - Le travail s'est poursuivi avec le sous-comité sur les ressources humaines et la formation afin d'élaborer un plan d'évaluation du programme de formation linguistique en français. - Quatre questions sur la capacité linguistique en français et la fréquence de la prestation de services en français par les employés du gouvernement ont été formulées et ajoutées au sondage « How's Work Going » effectué auprès des employés en 2011. - Une campagne de publicité interne et externe a été élaborée et mise en œuvre pour inviter les mises en candidature présentées par les employés du gouvernement et les membres du public aux Prix d'excellence <i>Bonjour!</i>, incluant des annonces dans les journaux et à la radio, des courriels transmis à tous les employés du gouvernement et des envois postaux aux organismes communautaires. Des cartes postales et des affiches ont été distribuées aux institutions publiques désignées. Des activités de promotion supplémentaires ont été effectuées dans certains ministères. - Les Prix d'excellence <i>Bonjour!</i> pour les services en français ont été décernés en mars 2011 à un

Objectif	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
	2.5 – Ressources humaines (suite)	<p>suivantes : Excellence en matière de leadership, Excellence en matière de développement de programme et Excellence en matière de prestation de services au public.</p> <p>- Souligner la valeur et les contributions des coordonnateurs des services en français en reconnaissant les anciens coordonnateurs lors de la cérémonie de remise des prix.</p>	<p>récipiendaire dans chacune des trois catégories.</p> <p>- Les dirigeants de la communauté acadienne et francophone et des hauts fonctionnaires ont été accueillis à la cérémonie de remise des prix.</p> <p>- Deux anciens coordonnateurs des services en français ont été honorés pour leur travail et leurs contributions au développement et à la prestation de services en français.</p>
<p><u>Objectif 3 – Développement communautaire et amélioration des capacités</u> Appuyer la communauté acadienne et francophone dans son développement à long terme et sa durabilité.</p>	<p>3.1 – Préservation et essor de la communauté</p> <p>Le gouvernement a aidé les organismes communautaires acadiens et francophones à atteindre leurs objectifs exprimés dans le Plan de développement global de la communauté pour 2009-2014.</p>	<p>- Participer aux initiatives interministérielles menées par d'autres ministères et offrir des commentaires qui aident le gouvernement à comprendre les besoins de la communauté acadienne et francophone.</p> <p>- Appuyer les efforts de la communauté acadienne et francophone visant à informer le gouvernement de ses besoins.</p>	<p>- Les Affaires acadiennes ont participé aux comités interministériels suivants afin d'améliorer la compréhension de la communauté acadienne et francophone : la table ronde sur la diversité (Diversity Roundtable), le groupe consultatif sur le développement communautaire (Community Development Advisory Group), le comité interministériel sur l'Entente relative au marché du travail (Labour Market Agreement Interdepartmental Committee), le comité de coordination sur la violence familiale (Coordinating Committee on Domestic Violence) et le comité pour un lieu de travail sain (Healthy Workplace Committee).</p> <p>- Le Plan de développement global 2009-2014 de la communauté acadienne et francophone a été traduit et distribué aux membres du Comité de coordination des services en français.</p> <p>- De la promotion a été effectuée auprès des institutions publiques désignées au sujet du financement disponible pour des consultations avec la communauté acadienne et francophone.</p> <p>- Une somme de plus de 128 000 \$ a été versée à l'appui des initiatives d'organismes communautaires acadiens et francophones, notamment : la Fédération culturelle acadienne a organisé six soirées musicales acadiennes mettant en vedette 12 artistes acadiens et francophones devant un public national lors des Jeux du</p>

Objectif	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
<p><u>Objectif 3 – Développement communautaire et amélioration des capacités</u> Appuyer la communauté acadienne et francophone dans son développement à long terme et sa durabilité.</p>	<p>3.1 – Préservation et essor de la communauté (suite)</p>		<p>Canada de 2011 à Halifax; le Conseil scolaire acadien provincial et ses partenaires ont fait la promotion de la valeur d'une éducation en français lors de la Semaine de promotion de l'éducation acadienne et francophone; le Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse a participé aux Jeux de la Francophonie et au Sommet de la jeunesse à l'automne 2010. Du financement a également été offert à la Municipalité d'Argyle pour les premières étapes de la coordination de la Finale des Jeux de l'Acadie 2012.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Affaires acadiennes ont collaboré avec le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse et le ministère du Développement économique et rural pour co-animer un atelier sur les stratégies de collaboration en matière de développement communautaire dans le cadre de l'Expo Acadie 2010 tenue à Lafayette, en Louisiane (avril 2010) afin d'explorer et de favoriser la collaboration entre les Acadiens et les francophones de la Nouvelle-Écosse et les Cajuns de la Louisiane. - Une présentation a été donnée au caucus Acadiana de l'Assemblée législative de la Louisiane au sujet de la <i>Loi sur les services en français</i> de la Nouvelle-Écosse. - Des représentants des Affaires acadiennes ont assisté à des activités organisées par les groupes communautaires acadiens et francophones, notamment les assemblées générales annuelles de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, la Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse, la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse, la Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse et le Regroupement des aînées et aînés de la Nouvelle-Écosse. Ils ont également participé au lancement des Rendez-vous de la francophonie en

Objectif	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Mesures prévues en 2010-2011	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2010-2011
<p><u>Objectif 3 – Développement communautaire et amélioration des capacités</u> Appuyer la communauté acadienne et francophone dans son développement à long terme et sa durabilité.</p>	<p>3.1 – Préservation et essor de la communauté (suite)</p>	<p>- Faire la promotion du financement disponible en vertu de l'Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse auprès des institutions publiques désignées et des organismes communautaires; facilitation des demandes de financement de projet.</p>	<p>Nouvelle-Écosse et à la Fureur de lire 2010. - Des services en nature ont été offerts au comité de Nomination Grand-Pré pour l'aider à préparer la mise en candidature de Grand-Pré comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO. - Le ministre des Affaires acadiennes a dévoilé, à Province House, la reproduction d'une carte de l'Acadie datant du 18^e siècle. Des représentants de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, de la Société nationale de l'Acadie et de Parcs Canada assistaient au dévoilement. - Une cérémonie a été organisée à Province House en mars 2011 pendant laquelle dix membres de la communauté acadienne et francophone ont reçu le Grade de Chevalier de l'Ordre de la Pléiade, une distinction décernée par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie en reconnaissance des contributions à l'éducation, à l'alphabétisation, aux arts visuels, à l'artisanat, à la promotion du patrimoine, au développement municipal et communautaire et à la préservation de la langue française et de la culture francophone. - Les Affaires acadiennes ont aidé les institutions publiques désignées à présenter des demandes de financement de projet en vertu de l'Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Sept projets ont reçu un financement de plus de 20 600 \$ du gouvernement du Québec.</p>
<p>3.2 – Centres scolaires communautaires Les centres scolaires communautaires acadiens et francophones offrent des services et des programmes à la communauté acadienne et francophone.</p>		<p>- Appuyer les centres communautaires acadiens et francophones afin de leur permettre d'offrir des programmes et des services à la communauté.</p>	<p>- La programmation du Centre communautaire Étoile de l'Acadie et du Conseil communautaire du Grand-Havre a reçu un appui financier en vertu de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français.</p>



Acadian Affairs
Affaires acadiennes